



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

L'Institut québécois de planification financière (IQPF) deviendra membre du Financial Planning Standards Council (FPSC)

Montréal, le 31 mars 2010 — L'Institut québécois de planification financière (IQPF) et le Financial Planning Standards Council (FPSC) (Conseil relatif aux standards des planificateurs financiers) ont signé un protocole d'entente pour encadrer l'adhésion de l'IQPF au FPSC d'ici la fin de 2010.

L'IQPF et le FPSC en sont arrivés à la conclusion que l'adhésion de l'IQPF au FPSC permettrait aux deux organismes de mieux comprendre et reconnaître leurs objectifs communs et de mieux tableer sur leurs forces respectives afin de veiller à bien répondre aux besoins de tous les Canadiens en matière de planification financière, d'un océan à l'autre.

« L'adhésion de l'IQPF au FPSC rehaussera la notion de coopération entre nos deux organismes, qui œuvreront à l'implantation d'un véritable ensemble de normes unique pancanadien en matière de planification financière », a déclaré le président-directeur général du FPSC, Cary List.

« Nous sommes heureux de nous joindre aux organismes actuellement membres du FPSC : Advocis, l'Association des comptables généraux accrédités du Canada, CMA Canada, l'Institut canadien des caisses de crédit, l'Institut canadien des comptables agréés et l'Institut canadien de planification financière, pour contribuer à bien répondre aux besoins des Canadiens en matière de planification financière, a déclaré la présidente-directrice générale de l'IQPF, Jocelyne Houle-LeSarge. Des initiatives comme celle-ci ne peuvent qu'améliorer la santé financière des Canadiens. L'IQPF et le FPSC sont des alliés naturels et des chefs de file dans la promotion de la planification financière en tant qu'incontournable d'une saine gestion financière. »

L'IQPF et le FPSC travaillent ensemble depuis un certain temps à la résolution d'enjeux qui sont dans l'intérêt du public. Ils collaborent notamment en vue d'une meilleure uniformisation des normes dans l'ensemble du Canada, effectuent des recherches d'intérêt public et œuvrent afin de faire de la planification financière une profession bien établie. En 2009, les deux organismes ont signé un protocole d'entente visant à simplifier le processus d'autorisation d'exercice de la profession de planificateur financier au Québec pour les planificateurs financiers détenant la certification CFP® et à l'extérieur de la province, pour les planificateurs financiers du Québec.

À propos de l'IQPF

L'Institut québécois de planification financière (IQPF) a pour mission d'assurer la protection du public en matière de finances personnelles en veillant à la formation des planificateurs financiers. L'IQPF est le seul organisme au Québec autorisé à décerner le diplôme de planificateur financier et à établir les règles relatives à la formation continue de ses diplômés. Seuls les professionnels reconnus par l'IQPF sont autorisés à utiliser le titre de planificateur financier (Pl. Fin.). Pour en savoir davantage, veuillez visiter le www.iqpf.org.

À propos du FPSC

Le Financial Planners Standards Council (FPSC) est un organisme à but non lucratif dont le mandat est de développer, promouvoir et assurer la qualité des standards en planification financière, par le

biais de la certification CFP^{md}, afin de répondre adéquatement aux besoins des Canadiens et de les sensibiliser à l'importance de la planification financière. Le FPSC a reçu du Conseil canadien des normes (CCN) une accréditation selon la norme ISO 17024 pour son rôle en tant qu'organisme d'accréditation en ce qui a trait au programme CFP[®] au Canada. Le FPSC régit la marque de CERTIFIED FINANCIAL PLANNER[®] au Canada. Il y a actuellement plus de 17 500 CFP[®] au Canada et plus de 126 000 titulaire d'un permis d'exercice dans 23 pays. Ces personnes sont autorisées à utiliser les marques déposées suivantes : CFP[®], CERTIFIED FINANCIAL PLANNER[®] et le logo CFP[®] (orné de la flamme). Pour en savoir davantage, veuillez visiter le www.fpsc.ca.

- 30 -

POUR UNE ENTREVUE OU POUR EN SAVOIR DAVANTAGE, VEUILLEZ VOUS ADRESSER AUX PERSONNES SUIVANTES :

IQPF :

- Hélène Berger
Directrice adjointe à la direction générale et directrice des communications
514 767-4040, poste 247 ou sans frais au 1 800 640-4050
www.iqpf.org

FPSC :

- Eileen Chadnick
Chadnick Communications (for FPSC)
416.631.7437 or eileen@chadnick.com
- Heather Mills
FPSC
416.593.8587 x 235 or hmills@fpsc.ca